



# La nouvelle loi européenne sur la protection des données, de quoi s'agit-il pour vous?

Le 25 mai 2018, une nouvelle loi européenne sur la protection des données est entrée en application : le Règlement général sur la protection des données (RGPD). La loi exige de toute organisation, publique ou privée, de faire un usage approprié et transparent de vos données personnelles. Elle renforce vos droits et s'applique à toutes les organisations même basées hors de l'UE, dans la mesure où elles traitent les données personnelles de personnes situées dans l'Union.

## Qu'est-ce qu'une donnée personnelle?

Tout élément d'information pouvant vous identifier directement ou indirectement. Il s'agit par exemple de vos nom, adresse ou e-mail, du lieu où vous vous trouvez, ou encore de votre historique de navigation. Cela inclut aussi les identifiants en ligne comme l'adresse IP de votre ordinateur ou les cookies conservés dans votre navigateur internet et utilisés pour vous associer aux appareils et services que vous utilisez.



### Protection des données dès la conception et par défaut

Les organisations doivent concevoir leurs produits et services avec la volonté de préserver la confidentialité dès la phase de conception. Vos données doivent être protégées dès la première utilisation. Les paramètres doivent être les plus respectueux de la vie privée, par défaut.



## Quels sont vos droits?

Ils sont nombreux. Pour l'essentiel :

- Être informé de manière claire et compréhensible sur l'utilisation qui est faite de vos données personnelles, quelles données sont collectées, par qui et dans quel but.
- Accéder aux données que les organisations détiennent sur vous et en obtenir une copie.
- Rectifier vos données si elles sont incorrectes.
- Demander aux organisations de supprimer vos données.
- Demander aux organisations d'arrêter d'utiliser vos données, de façon temporaire ou définitive.
- Recevoir vos données sous un format couramment utilisé afin de pouvoir les réutiliser facilement ailleurs.
- Contester les décisions automatiques lourdes de conséquences pour vous, prises sur la base de vos données personnelles (ex. refus de prêt).
- Être informé si vos données sont perdues ou volées.



### Consentement:

Lorsque votre accord est demandé pour l'utilisation de vos données personnelles, la méthode employée doit être claire et directe. Votre consentement doit être sans ambiguïté, spécifique, éclairé et librement donné.

### Autrement dit:

- Vous devez être correctement informé sur l'objet de votre consentement et avoir vraiment le choix. Lors de l'utilisation d'un service ou de sa souscription, vous n'avez pas à être forcé de donner votre consentement pour une utilisation de vos données personnelles au-delà de ce qui est nécessaire à l'exécution du service. Les demandes de consentement ne peuvent être noyées dans des conditions générales ou politiques de confidentialité longues et complexes. Elles doivent être clairement identifiables.
- Les organisations ne peuvent supposer que vous avez donné votre consentement. De votre côté, il doit s'agir d'un acte clair. L'inactivité ou la simple navigation sur un site ne peuvent être assimilés à un consentement.

## Si vos droits ne sont pas respectés, que se passe-t-il?



- Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou aller en justice. Vous pouvez également demander à une association de consommateurs comme l'UFC-Que Choisir, de s'en charger pour vous.
- Vous pouvez introduire une action en réparation pour le dommage matériel ou le préjudice moral subi. Par exemple, un *dommage matériel* peut survenir si une entreprise ne protège pas suffisamment les données de votre carte de crédit, si les données sont volées ou en cas d'usage abusif de votre carte. Le *préjudice moral* inclut le stress que peut entraîner une divulgation illicite de données sensibles telles que les données de santé.
- Les entreprises en infraction peuvent se voir infliger une amende pouvant atteindre 20 millions d'euros ou 4 % de leur chiffre d'affaires global, la valeur la plus élevée étant retenue.



## Comment les entreprises monnayent vos données

Les géants du Net, tels que Facebook et Google, gagnent de l'argent en vendant aux annonceurs et aux autres organisations un accès ciblé à leurs utilisateurs sur la base de tout ce qu'ils savent à leur sujet. Ils vous montrent des publicités ciblées lors de l'utilisation de leur service et fournissent une part importante de l'infrastructure et des outils utilisés pour diffuser les publicités sur des millions d'autres sites à travers le web.

Pour ce faire, les entreprises traquent tout ce que leurs utilisateurs font sur et même en dehors de leurs plateformes. Il est probable qu'ils suivent vos mouvements en ligne, même si vous n'êtes pas un utilisateur inscrit à leurs services.

Les entreprises de courtage de données et de technologie de publicité – telles que Axiom, Criteo et Experian – sont peu connues des consommateurs. Elles agissent principalement en coulisse, vivant de la vente de données et fournissant des outils publicitaires aux distributeurs. Elles sont capables de vous cibler facilement en tout lieu, à tout moment et sur tous vos appareils.



## Pourquoi vous devriez vous intéresser à vos données?

- La protection des données et la confidentialité sont des droits fondamentaux au sein de l'UE. Ils vous permettent de décider librement si vos données privées sont disponibles, quand et sous quelles conditions, pour qui et dans quel but.
- Vos données personnelles sont d'une grande valeur pour les entreprises qui les utilisent de diverses manières pour gagner de l'argent. Cela pousse ces sociétés à obtenir autant de données que possible et à les exploiter de toutes les façons possibles. Vous ne pouvez donc pas vous fier complètement à elles en pensant qu'elles agissent toujours dans votre intérêt. Alors que vous avez l'impression que ces services sont «gratuits», vous en êtes en fait le produit.
- Les entreprises peuvent en apprendre beaucoup à votre sujet en collectant et en analysant vos données. Cela peut vous être utile par exemple dans le cas d'offres personnalisées avantageuses. Mais cela peut être aussi utilisé pour vous faire subir des discriminations ou pour manipuler votre comportement. Quand votre vie privée est violée, vous pouvez perdre votre liberté de prendre des décisions éclairées. Il serait alors possible de :
  - vous faire payer plus pour certains services. Sur la base de votre profil et de votre comportement passé, une entreprise pourrait deviner votre intérêt particulier ou votre besoin urgent pour un produit ou tout simplement que vous avez les moyens de le payer un prix plus élevé.
  - vous inciter plus efficacement à acheter des choses que vous n'auriez pas achetées sinon, par exemple en ciblant le message adéquat quand vous êtes le plus réceptif.
- L'internet n'oublie pas (de son propre chef). Les conséquences d'une utilisation (abusives) de données peuvent être importantes pour vous en tant qu'individu et pour la société dans son ensemble. Par exemple, vos données peuvent être utilisées pour influencer un vote dans une élection, ou se retourner contre vous lorsque vous candidatez pour un emploi.



Cette publication fait partie d'une activité financée par une subvention de fonctionnement provenant du programme "Consommateurs" de l'Union européenne

